

# La formation québécoise spécialisée en intervention par les pairs

**Nathalie Lagueux,**  
Travailleuse sociale et usagère,  
Coordonnatrice du programme québécois Pairs Aidants Réseau

En 2006, l'Association québécoise pour la réadaptation psychosociale (AQRP) et l'Association des personnes utilisatrices de services de la région de Québec (APUR) déposaient conjointement à la demande du Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), un projet visant à développer une stratégie québécoise pour favoriser l'embauche et l'intégration de pairs-aidants au sein des services de santé mentale. Ce projet s'inscrit en réponse à l'un des importants objectifs du plan d'action ministériel 2005-2010 : La force des liens, qui préconise l'embauche de pairs-aidants dans 30% des équipes de suivi intensif et d'intensité variable.

Le mandat du programme Pairs Aidants Réseau vise à promouvoir l'embauche et l'intégration de pairs-aidants dans les services de santé mentale au Québec, offrir des outils de formation et des mesures de soutien aux pairs-aidants ainsi qu'aux milieux d'embauche. À l'heure actuelle, le programme Pairs Aidants Réseau est le seul programme francophone à l'international. Son expertise est de plus en plus recherchée dans les pays où le français est une langue officielle.

## Le rôle de l'intervenant pair-aidant

La fonction de pair-aidant fait référence à un membre du personnel vivant ou ayant vécu un trouble grave de santé mentale. À partir de son expérience de la maladie et de sa compréhension de son processus de rétablissement, le pair-aidant aide ses pairs à surmonter les obstacles et à identifier ce qui les aide à se rétablir<sup>1</sup>.

Afin d'assurer la spécificité de son rôle, le pair-aidant doit redonner espoir aux personnes utilisatrices, soutenir et responsabiliser la personne dans son processus de rétablissement et apporter

son expertise et maintenir présentes dans l'équipe les préoccupations envers la diminution de la stigmatisation, la nécessité de redonner de l'espoir et d'assurer la pleine participation de la personne au choix des services.

## Une formation incontournable

Depuis 2008, Pairs Aidants Réseau forme une vingtaine de personnes chaque année. Pour la première fois cette année, ce programme de formation est offert en collaboration avec la Direction générale de la formation continue de l'Université Laval et appuyé par l'École de service social. En effet, l'École de service social a accepté d'agir en tant qu'unité de rattachement pour cette formation offerte dans le cadre d'unités d'éducation continue par la DGFC de l'Université Laval à Québec. L'enseignement est offert par mesdames Nathalie Lagueux et Noémie Charles, travailleuses sociales et co-auteurs de la formation en intervention par les pairs. Toutes deux sont des personnes vivant un trouble mental. Ce programme de formation a été créé entièrement par des personnes utilisatrices. De plus, afin de bien transmettre le savoir expérientiel, la prestation de la formation est offerte par des personnes ayant connu l'expérience de la maladie mentale et du rétablissement.

La formation québécoise spécialisée en intervention par les pairs de Pairs Aidants Réseau s'est inspirée généralement de deux modèles de programme offerts par et pour des personnes utilisatrices de services : le *Certified Peer Specialist de la Géorgie (USA)* et le *Wellness Recovery Action Plan (WRAP)*. En 2007, la coordonnatrice et une autre personne utilisatrice ont été mandatées

pour aller en Géorgie suivre la formation destinée aux pairs-aidants spécialistes. Cette formation (*Certified peers specialist : CPS*) est reconnue officiellement par l'État de la Géorgie et par une quinzaine d'autres États.

Tous les modules constituant la formation sont conçus pour aider les participants à comprendre leur rôle en tant que pairs aidants, à apprendre les habiletés nécessaires pour le réaliser et à les aider à réfléchir à travers leur rôle unique de personnes ayant fait l'expérience des troubles mentaux et du rétablissement.

La formation en intervention par les pairs est d'une durée totale de 112 heures. Les étudiants participent à dix jours de formation répartis sur deux semaines. L'enseignement porte principalement sur les étapes dans le processus de rétablissement, le rôle de pair-aidant ainsi que ses outils d'intervention spécifiques incluant le Plan d'action pour le rétablissement de la santé (WRAP). D'autres modules complètent la formation, entre autre les principaux troubles mentaux et la gestion des symptômes et les droits et recours en santé mentale.

La formation est suivie d'un stage de 35 heures durant lequel les stagiaires sont jumelés avec d'autres pairs-aidants à l'embauche. Finalement, suite au stage, un séminaire-intégration permet aux étudiants de faire un bilan de leur stage et d'échanger entre eux sur les obstacles rencontrés et les facteurs facilitant dans leur expérimentation sur le terrain. Pour recevoir l'attestation de formation, les étudiants doivent assister à tous les cours et réussir l'examen final (écrit et oral). Une collation des grades est organisée chaque année dans le cadre du congrès du ministère de la santé et des services sociaux.



Didier Clémencet

## La formation québécoise spécialisée en intervention par les pairs (suite)

### Critères d'admission pour la formation

La formation s'adresse aux personnes vivant ou ayant vécu un trouble grave de santé mentale, intéressées à s'investir dans une formation en intervention par les pairs et désireuses de travailler à titre de pairs-aidants dans le réseau de la santé mentale (avec un salaire équitable sur le marché du travail régulier).

La formation offre aux participants des cours basés sur l'acquisition de connaissances et d'habilités nécessaires afin d'exercer avec professionnalisme leur rôle spécifique de pair-aidant. Les candidats sont sélectionnés selon leur capacité à porter un regard sur leur propre processus de rétablissement, leur expérience avec la maladie et leurs expériences d'implications sociales et de travail. Les personnes occupant un poste de pair-aidant dans un service de santé mentale ou qui intégreront assurément un emploi suite à la formation sont prioritaires.

esprit d'appartenance, à nouer des liens et à favoriser la dynamique de groupe. Les pauses et les repas sont pris en commun. Le soir, il est possible d'expérimenter en groupes des activités axées sur le rétablissement. Les pairs-aidants mettent rapidement en pratique entre eux ce qu'ils ont appris en classe. L'entraide mutuelle leur permet d'échanger sur les stratégies qui leur ont permis de franchir les obstacles qui se sont dressés devant eux. Ces informations seront précieuses lorsque ces derniers interviendront auprès de leurs pairs. Ainsi, des pairs-aidants mentionnent que la formation aura été bénéfique pour leur rétablissement. Plusieurs disent y avoir beaucoup cheminé.

« La formation m'a permis de « structurer » mon processus de rétablissement et de transformer mon vécu en outils concrets pour la pratique. Elle permet également d'approfondir la connaissance de soi, de se reconnaître entre pairs et de créer des liens qui seront essentiels dans nos expériences professionnelles. » (Pair-aidant certifié, cohorte 2009)

### Profil type de l'intervenant pair-aidant

En général, les employeurs recherchent des pairs-aidants certifiés par le programme Pairs Aidants Réseau et répondant à des critères similaires à ceux de la formation. Le profil du candidat s'apparente habituellement à celui de la clientèle fréquentant les services offerts par le milieu d'embauche. Par exemple, la personne recherchée pourrait avoir connu, outre le trouble de santé mentale, des problèmes de toxicomanie et d'itinérance similaires à ceux rencontrés par la clientèle. Cette préférence entraîne des conséquences directes sur le sens même du travail de pair-aidant. Puisque le pair-aidant devient un modèle de rétablissement et d'espoir pour ses pairs, il est important qu'il soit crédible à leurs yeux. Pour cette raison, le candidat devra

avoir vécu une expérience partagée ou similaire à celle des clients. De plus, certaines habilités sont requises chez le pair-aidant telles que<sup>2</sup>:

- Être en mesure d'utiliser adéquatement et de manière positive sa propre expérience pour aider ses pairs et pour redonner espoir. Éviter l'étalage.
- Avoir la capacité de bien gérer le stress.
- Faire preuve de patience, de tolérance, de sensibilité et de souplesse.
- Avoir de la facilité à établir un lien significatif.
- Avoir la capacité de mobiliser et de stimuler les usagers à s'engager dans un processus de rétablissement.
- Être en mesure de montrer l'exemple, d'être un modèle positif pour les usagers.
- Utiliser ou avoir utilisé des stratégies d'adaptation et être en mesure d'aider les usagers à identifier ce qui les aide à se rétablir.
- Aimer le travail en équipe et reconnaître l'expertise des autres professionnels.

### Conclusion

Actuellement, 68 pairs-aidants ont été formés et 30 d'entre eux travaillent dans les services de santé mentale. Ces nouveaux partenaires québécois sont devenus de véritables porte-étendards dans le développement de cette pratique incontournable pour offrir des services réellement axés sur le rétablissement.

Au Québec, plusieurs services de santé mentale reconnaissent la valeur des pairs-aidants en se prévalant de leur approche d'intervention par les pairs. À l'heure actuelle, 30 ressources en santé mentale (réseau public et communautaire) embauchent des pairs-aidants. Ces derniers ont un salaire équivalent à leurs collègues de travail. Ils sont de plus en plus recherchés pour leur expertise et de plus en plus reconnus comme des acteurs incontournables dans le système de soins. ■

<sup>2</sup> Dizon, L., Krauss, N., & Lehman, A. (1994). Consumers as Service Providers: the Promise and Challenge, *Community Mental Health Journal*.



Bruno Rousseau

Un formulaire d'inscription et un pré-test servent d'outils pour procéder à la sélection des candidats pour la formation.

Les participants sont invités à demeurer sur place durant la formation. Cette modalité vise entre autre à faire naître un